



Genève, le 30 mars 2017

**CONSEIL DE SECTION DES SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT**  
**PROCES-VERBAL**  
**de la séance du mercredi 15 mars 2017 à 17h15**  
**Maraîchers, salle 605**

- Présents : *Corps professoral*  
M. Besse, B. Lachal, R. Moritz
- Corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche*  
L. Honegger, A. Rauch
- Corps des étudiants*
- Corps du personnel administratif et technique*  
C. Frischknecht
- Excusés : S. Castelltort, B. Ibelings, A. Moscariello (Président), S. Stoll, P. Anzules
- Invitée : E. Lagut

En l'absence du Président Andrea Moscariello, retardé pour raisons familiales, Marie Besse se propose de présider la séance. Aucune opposition n'est formulée.

**1) Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté.

**2) Adoption du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2016**

Le procès-verbal est adopté avec remerciements à sa rédactrice, E. Lagut.

**3) Communications**

Pas de communication.

**4) Elections générales 2017**

Page Web : <https://www.unige.ch/rectorat/elections/election-generales-2017/>

Formulaires: <https://www.unige.ch/rectorat/elections/election-generales-2017/formulaires/>

**4 bis) Elections 2017 Conseil de section – Désignation de la Commission électorale**

(Règlement d'organisation – Article 4, alinéa 1). Le Conseil sortant doit procéder à la désignation de la Commission électorale.

**5) MUSE : master spécialisé – critères de sélection**

M. Besse présente les documents annexés à l'ordre du jour. Une discussion s'engage et B. Lachal s'enquiert s'il est prévu dans la procédure de sélection un système de « viennent-ensuite » ? Aucune réponse ne pouvant lui être apportée, B. Lachal propose de se renseigner auprès du Comité MUSE.

Soumise au vote, la proposition est acceptée à la majorité (7 oui, 0 non).

**6) Proposition de modification du règlement du CERG-C**

C. Frischknecht présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour.

Soumise au vote, la proposition est acceptée à la majorité (7 oui, 0 non).

**7) Proposition de modification du plan d'études du Master bi-disciplinaire**

R. Moritz expose l'objet des modifications : augmentation de 30 ECTS du master pour répondre à la demande de l'IUFE et du Décanat, favorables à passer tous les masters bi-di à 120 ECTS au lieu des 90 ECTS actuels.

Soumise au vote, la proposition est acceptée à la majorité (7 oui, 0 non).

**8) Proposition de modification du plan d'études du Bachelor en sciences de la Terre et de l'environnement**

R. Moritz présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour.

Soumise au vote, la proposition est acceptée à la majorité (7 oui, 0 non).

**9) Proposition de modification du plan d'études du Master en géologie**

M. Besse présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour.

Soumise au vote, la proposition est acceptée à la majorité (7 oui, 0 non).

**10) Proposition de modification du règlement du Master en géologie**

Le Comité de direction de l'ELSTE n'a finalement pas souhaité faire de proposition de modification du règlement pour la rentrée 2017.

**11) Proposition de candidature à la direction du Département F.-A. Forel des sciences de l'environnement et de l'eau du 15 juillet 2017 au 14 juillet 2020**

Le Collège des professeurs de la section propose la candidature de la Prof. Marie Besse à la direction du Département F.-A. Forel des sciences de l'environnement et de l'eau, le deuxième mandat de V. Slaveykova prenant fin le 14 juillet 2017. (M. Besse s'absente pendant le vote.)

Soumise au vote, la proposition est acceptée à la majorité (6 oui, 0 non).

**12) Proposition de candidature à la vice-présidence de la Section**

Le Collège des professeurs de la section propose la candidature de la Prof. Vera Slaveykova pour prendre en charge la vice-présidence de la Section des sciences de la Terre et de l'environnement à partir du 15 juillet 2017, suite aux modifications apportées au Règlement d'organisation. La durée du mandat est de 3 ans renouvelable, en principe, une fois.

Soumise au vote, la proposition est acceptée à la majorité (7 oui, 0 non).

**13) Divers**

Pas de divers.

Fin de la séance à 18h30.

Marie Besse